

NEAU qui en a la minute et son confrère, Notaires, en date du 6 Mai 1859, et ce, au refus de l'autorité judiciaire de s'en occuper, selon que constaté dans l'acte de nomination précité.

II. A son tour le dit M. CHARLES LANGEVIN étant décédé vers le 20 Mars 1869, les dits MM. JOSEPH BELLE, ISIDORE-CANDIDE-ÉDOUARD MASSON et LOUIS-FRANÇOIS-RODERICK MASSON étant une majorité des dits exécuteurs testamentaires et Fidéli-Commissaires, et en l'absence encore en Europe, du dit JOSEPH-WILFRID-ANTOINE-RAYMOND MASSON, élurent à la charge que le dit CHARLES LANGEVIN avait remplie jusque-là, le dit LOUIS-HUGH-ROBERTSON MASSON, suivant acte à cet effet passé devant le dit Me. C. F. PAPINEAU, qui en a la minute, et son collègue, Notaires, en date du 4 Avril 1869, également au refus de l'autorité judiciaire de s'occuper de l'affaire, selon que constaté en ce dernier acte de nomination.

III. Depuis, le dit JOSEPH BELLE lui-même est décédé dans l'automne de 1869, et fut remplacé comme tel exécuteur testamentaire et Fidéli-Commissaire, par le dit honorable ANTOINE AMÉ DORION, suivant l'acte d'élection de celui-ci, par les dits JOSEPH-WILFRID-ANTOINE-RAYMOND MASSON, ISIDORE-CANDIDE-ÉDOUARD MASSON, LOUIS-FRANÇOIS-RODERICK MASSON et LOUIS-HUGH-ROBERTSON MASSON, les exécuteurs testamentaires et Fidéli-Commissaires alors restant en charge, et ce toujours au refus de l'autorité judiciaire déclinant juridiction en loi à cet égard, selon que constaté dans l'acte de cette dernière nomination, passé devant le dit Me. C. F. PAPINEAU, qui en a la minute, en date du sept Juin mil huit cent soixante-et-dix.

IV. Enfin, le dit JOSEPH-WILFRID-ANTOINE-RAYMOND MASSON, étant lui-même décédé en Angleterre, les quatre autres exécuteurs testamentaires et Fidéli-Commissaires ci-dessus nommés, ont choisi en son lieu et place comme cinquième Exécuteur Testamentaire et Fidéli-Commissaire, M. HENRY-OLDHAM MACKENZIE, ci-dessus nommé, toujours au refus de l'autorité judiciaire déclinant juridiction en loi sur la matière, selon que constaté dans l'acte de cette dernière nomination, passé devant Me. D. E. PAPINEAU, Notaire Public soussigné, qui en a la minute, en date à Montréal du six Juillet mil huit cent soixante-et-douze.